



SYNDICAT FRANCILIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

RÉORGANISATION 2018

ÎLOTS : UNE CONSTRUCTION À RÉUSSIR

La création d'un îlot n'est pas chose aisée. Des conditions de travail à l'organisation en passant par les régimes de travail ou les horaires, tout doit être pensé pour que les facteurs travaillent dans les meilleures conditions possibles.

■ Conditions de travail

Le choix du site est une gageure quand on parle de conditions de travail, définir l'espace nécessaire, discuter de l'ergonomie, de la restauration ou d'une salle de repos. Autant de sujets sur lesquels la CFDT interviendra tout au long des discussions avec la direction.

L'espace doit être suffisant pour permettre à chaque facteur de travailler sans encombrer l'espace commun, sans déranger non plus de manière exagérée les collègues de la distri ou du carré pro.

L'espace de repos et la restauration sont aussi des sujets importants, n'oublions pas que les mixtes soustraient la plupart des travaux intérieurs et sont donc plus « physiques » que les tournées habituelles.

■ Régimes de travail et horaires

Si les mixtes laissent peu de place aux discussions sur les régimes de travail au regard de leur taille (cf dernier tract CFDT), les horaires peuvent et doivent être discutés de manière collective. Pour la CFDT, il est essentiel pour la santé des salariés de travailler matin et après-midi, mais sur quels horaires ? Le samedi doit aussi être discuté :

- ▶ Reprendre les horaires des piétonnes du bureau principal (type 6/13) avec une rupture dans le rythme qui fatigue.
- ▶ Rester sur les horaires de la semaine (type 9/16) avec un après-midi bien entamé...
- ▶ Trouver un terrain d'entente entre les deux types d'horaires (8/14 ?)

■ Préparateurs

Ils sont un enjeu majeur, car ils sont le lien essentiel entre l'îlot et la PPDC, un lien symbiotique qui en cas de dysfonctionnement serait rédhibitoire pour l'îlot. Il faut donc construire et préserver ce lien entre préparateurs et facteurs. Le débat sur le travail des préparateurs doit aussi être ouvert pour laisser la possibilité à ceux qui le souhaitent de sortir en distri et être maintenu dans la prime d'équipe.

■ ROP

Au regard de la difficulté du métier, la CFDT demande que le R.O.P soit un manager à part entière, autrement dit, que son travail soit uniquement tourné vers le management et l'accompagnement de son équipe. Il doit aussi bénéficier d'un droit de retour en cas de difficulté à intégrer pleinement sa fonction. Pour éviter cette éventualité qui serait vécue comme un échec, la CFDT demande à ce qu'il soit accompagné par un N+1 durant la mise en place, lui laissant alors le temps d'appréhender dans les meilleures conditions possibles les missions liées à son poste.



Bulletin d'adhésion

CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
01 40 29 82 00
www.cfdt3c.org

■ Mise en place

Bien évidemment, la CFDT rappelle que l'accord en cours actuellement sur les distributions ouvre le droit à une prime de 200€ à ceux qui basculent sur les mixtes pour la première fois.

Bien que la mise en place ne soit pas pour demain, la CFDT demande dès aujourd'hui l'octroi d'une prime supplémentaire pour la mise en place des îlots ainsi que la neutralisation de la sécabilité sur les premières semaines.

Ce tract, tourné vers les îlots ne veut pas dire que nous oublions les autres sujets de la réorganisation :

- ▶ La création des chantiers cabine et distri
- ▶ La concentration
- ▶ L'accompagnement social etc...

La CFDT négociera et communiquera prochainement sur ces sujets. Depuis le début des discussions, nous avançons pas à pas. Chaque avancée est issue des négociations que la CFDT initie. Sur les mixtes de La Chapelle, sur le ROP, les promos Etc... Ne vous y trompez pas, nous défendons leurs conditions de travail autant que son organisation. Et nous continuerons à proposer et négocier pour que cette réorganisation au combien compliquée ne soit pas un calvaire pour chacun d'entre vous.

**S'ENGAGER POUR CHACUN,
AGIR POUR TOUS !**



www.cfdfs3c.org



BULLETIN D'ADHESION A LA CFDT SF3C

SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

POUR VOUS CONTACTER

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone (personnel) :

Portable :

Email (personnel) :

Entreprise :

Établissement :

Code APE/NAF :

Activité ou convention collective :

Adresse :

Téléphone (professionnel) :

Fax (professionnel) :

Email (personnel) :

Employé / Ouvrier

Technicien / Agent de maîtrise

Cadre

Métier :

Grade / Groupe

Fonction

Cadre

Non cadre